

Compte Rendu de la Réunion Du Comité Directeur du 14 avril 2018

PRESENTS :

Danielle AUTIN, Alain BAUGE, Christian BELLEC, Olivier BOTHOREL, Patrick BOUCHAUD, Thierry CARDONA GIL, Philippe CAROFF, André COLSON, Bérengère COUVREUR, Anne DANGER, Jean-François DAUBARD, Gérard FOUILLEUL, Philippe GAYET, Frédérique GIRARDET, Christian GIRE, Michelle HIREL, Franck HIRON, Eric LE FRAPPER, Marie-Christine PELTRE, Pascal PRIOU, Patrick RACINE, Andre ROUSSEAU, Jean-Marc SINGUIN-L'HARIDON, Françoise THEZE, Pierrick BAUCHE, Gaël MARCELIN, Vincent DARRIET

EXCUSES :

Frédéric BATRELLE, Sophie CHA, Hervé COLLET, Erik DELEAU, Philippe ESTERBET, catherine FAUQUE, Marie-Félice FLEURY, Sandrine HUCHET, Jacques JESTIN, Dominique LIMOUZIN, Gilles MICHEL, Marie-Noëlle PLENIER, Capucine ROUSSEAU, Matthieu LESAIN, Olivier CATROU

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE BUREAU DU 17 MARS 2018

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ

INTERVENTION DE LA PRESIDENTE :

Marie-Christine souhaite la bienvenue à tous les élus du Comité Directeur.

- Marie-Christine nous présente le memento mis en place par le Comex, Il est l'application du projet fédéral et s'impose à nos ligues et comités. La dotation globale fédérale sera liée à l'évaluation d'un certain nombre de critères définis dans le memento.

Marie Christine nous présente et développe le récapitulatif des 15 objectifs fixés aux ligues et aux comités de ce memento (Page 36).

- 1- % des objectifs de jeunes classés internationaux de leur année d'âge, de 10 à 18 ans, dont nombre de jeunes Top 10.
- 2- Nombre de projets internationaux coordonnés par la ligue.
- 3- 12U : 40 % ayant fait un match officiel et 10 % > 20 matchs.
- 4- 80 % des nouveaux présidents de club formés sur site.
- 5- 40 % des enseignants professionnels participant aux réunions de La Ligue sur le nombre total de professionnels actifs sur le territoire (ratio).
- 6- 40 % de DE formés sur des actions LIFT ou autres.
- 7- 40 % des clubs avec compte rendu de visite (diagnostic et réalisation du projet sportif par le CST).
- 8- 40 % des clubs affiliés participant à l'action « de club », dont 20% en 2018-2019 et 20 % en 2019-2020.
- 9- 40 % des clubs ayant participé à l'opération digitalisation des clubs APP fédérale en renseignant sur ADOC leur offre de services pour une diffusion aux pratiquants et aux licenciés.
- 10- 50 % du personnel de la ligue mobilisé pour fiabiliser la base de données dans Admin (adresses, coordonnées, mails, téléphones,

- liens vers le site Internet éventuel et les réseaux sociaux du club).
- 11- 95 % de fiabilité des adresses mail des clubs après 2 ou 3 envois tests successifs.
 - 12- 50 % des clubs ayant sollicité la livraison de matériel de promotion (kakémonos, affiches, dépliants, etc.).
 - 13- 40 % des clubs adhérant au paiement en ligne.
 - 14- 50 % des licences 15U fidélisés au bout de 3 ans (source état hebdomadaire).
 - 15- 1 % des clubs avec un contenu proposés à la TV 100 % tennis

Il y a également une demande de mise en place d'un comité stratégique, il est composé des 4 présidents de CD, du (ou de la) Président de Ligue et du (ou de la) Secrétaire Générale. En fonction des sujets traités, les personnes expertes seront invitées.

- Corinne VANNIER Directrice du pole fédéral sera présente lundi matin à 10 H au Comité 35. Les Présidents de CD, le Président de la Commission de Développement, Gael MARCELIN, Pierrick BAUCHE et Matthieu LESAIN sont invités.
- Une AG extraordinaire sera sans doute fixée au 30 juin afin que soit évoqué l'évolution de la Coupe Davis. Marie-Christine nous explique le projet de Kosmos et de Gerard Piqué. La formule actuelle a vécu et il est grand temps de la reformer pour éviter sa disparition.
- La télé digitale va être mise en place.

INTERVENTION DE GAELE MARCELIN ET ALAIN BAUGE SUR LA POLITIQUE SPORTIVE

1/ La première réflexion porte sur le cout du Forfait demandé aux parents (25 euros/Jour actuellement) sur les sorties de suivi en compétition par la ligue et les Comités départementaux. Ce sujet a été abordé par Alain lors des réunions de politique Sportive partagées dans le CD 35 et CD 56

Etant donné le cout réel des déplacements (800 Euros en moyenne pour 3 jours de tournois :4 jeunes et 1 coach) et ceci hors cout salarial , le forfait de 25 euros/Jour semble ne plus coller à la réalité des couts réels engagés , surtout si des BE sont sollicités

Pour les plus grands, nous sommes sur une base de prise en charge sur le cout réel : 50 % pour la ligue , 50 % pour les parents

Evoluons nous plus en douceur et de manière progressive en proposant 35 euros/Jour pour ne pas heurter les parents et sachant que ce sont souvent les mêmes parents qui sortent en tournois

2/ Second sujet : Trouver un système incitatif pour amener davantage des enseignants des Clubs Formateurs à venir sur les jours de formation proposées par Vincent DARRIET, Christian GIRE au niveau de la ligue

Pour les clubs labellisés Ligue de Bretagne, obligation de présence dans le cadre suivant :

Les labels **Argent** : 1 jour obligatoire (suppression de 125 euros sur la somme versée dans le cas contraire)

Les labels **Or/Excellence/Haut Niveau** : 2 jours obligatoires (suppression de 250 euros sur la somme versée dans le cas contraire)

Cette proposition est validée à l'unanimité.

INTERVENTION DE VINCENT DARRIET ET CHRISTIAN GIRE SUR LA POLITIQUE DE FORMATION

Christian GIRE et Vincent DARRIET nous explique le nouveau CQP, la formation passe de 70 heures de formation + 15 heures de stage en club à 150 heures de formation + 60 heures en club pour le CQP Educateur tennis et + 70 heures en club pour le CQP Animateur tennis.

Christian GIRE nous explique ensuite la réforme de la formation.
(Joindre tableau)

Christian GIRE revient sur la commission emploi formation et sur les 8 points développés.

- 1/- Le développement de la formation continue des enseignants
- 2/- Développement du e-learning dans les formations d'arbitrage
- 3/- Le Nouveau CQP
- 4/- Projet de formation interne initiateur fédéral de 75 heures réalisé dans les clubs
- 5/- Formation DEJEPS Tennis
- 6/- Formation du binôme dirigeants/ enseignants de clubs
- 7/- Formation des maîtres d'apprentissage
- 8/- Visites de club auprès des dirigeants et enseignants de club.

- Un tutoriel sur l'entretien professionnel est présenté aux élus.

COMMUNICATION DE LA LIGUE DE BRETAGNE.

Thierry CARDONA GIL nous fait part de la création de la nouvelle page Facebook et d'un compte Twitter pour la ligue de Bretagne. Chaque président ou membre des commissions peut désormais envoyer des informations à Anita pour publication.

DATES ASSEMBLEES GENERALES :

- LIGUE DE BRETAGNE : 18 NOVEMBRE à Pontivy
- CD 22 : 27 octobre
- CD 29 : 13 octobre
- CD 35 : 27 octobre
- CD 56 : 20 octobre

Il est demandé à André ROUSSEAU et Thierry CARDONA GIL de se concerter afin de mettre une AG le matin et l'autre l'après-midi.

POINTS A VALIDER

- **Demande de subvention de Lannion pour les championnats de France première division.**

Après lecture du bilan bénéficiaire de 3929, 44 euros avant les subventions éventuelles de la ligue, du CD 22 et du Comité Départemental, et de la subvention de 35000 euros de la FFT, Le bureau décide de ne pas allouer de subvention au TC Lannion pour cette épreuve.

Adopté à l'unanimité

- **Validation du procès verbal d'examen des juges arbitres de tournoi niveau 2**

Adopté à l'unanimité

- **Validation du procès verbal d'examen JAT1 / JAE1**

Adopté à l'unanimité

- **PADEL**

La Ligue de Bretagne de Tennis utilisera les terrains du Garden de Rennes, lors des journées de formations et des finales régionales,(facturation au coût d'utilisation)

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Thierry CARDONA GIL nous informe de deux mails reçus des clubs de LANVALLAY et Pluduno concernant des conflits sportifs.
André ROUSSEAU nous indique ces demandes qui ont été traitées par le CD et que tout est arrangé.
- Danielle AUTIN nous explique que la charte d'arbitrage signée depuis 8 ans est aujourd'hui obsolète et qu'elle souhaite menée une étude afin de proposer au bureau une nouvelle charte pour la saison prochaine.
Le bureau à l'unanimité donne mandat à Danielle AUTIN pour présenter une nouvelle grille à valider et applicable au 1^{er} septembre 2018.

Plus personne ne demandant la parole
FIN DE REUNION à 12 h 35



Thierry CARDONA-GIL
Secrétaire Général de la LBT



Marie-Christine PELTRE
Présidente de la LBT
Vice-Présidente de la FFT

Destinataires : Membres du Comité Directeur
Copie : Secrétariats départementaux, Matthieu LESAINTE,
Gaël MARCELIN, Vincent DARRIET, Pierrick BAUCHE, Claude DEPRESZ